



Vélizy-Villacoublay

# Ecole maternelle Mermoz



8 rue Clément Ader



## Temps scolaire

Directrice : Laurence LEPILET

Jours de décharge : jeudi

01 34 58 11 63 / 0783076v@ac-versailles.fr

## Temps périscolaire

Directrice : Alexandra MEKAOUI

Directeur adjoint : Nathanaël BRAMBAN

01 34 58 11 66

perimermozmat@velizy-villacoublay.fr



## Structures de secteur du mercredi

Repas scolaire : école maternelle Mermoz

Journée complète : ALSH Le Village

## Contact avec la Direction de l'éducation



Posez directement vos questions depuis votre Portail Famille pour tous les sujets relatifs aux temps scolaires, périscolaires, à la restauration, au PAI et à la facturation des prestations

## Edito



Au terme d'un été marqué par les JO de Paris 2024, c'est avec plaisir et entrain que nous vous retrouvons. Si l'année 2023/2024 écoulée fut évidemment sportive, cette rentrée scolaire 2024 ne s'annonce pas moins dynamique ! Je vous invite à découvrir dans Les Echos du mois de septembre, les sujets consacrés aux nouveautés 2024/2025 : végétalisation de plusieurs cours d'école, déploiement d'un ENT (Espace Numérique de Travail) et nouveau PEDT (Projet Educatif De Territoire). Bonne rentrée à toutes et à tous !

**Damien Metzlé**

Adjoint au Maire, chargé de l'Education

## Emploi du temps de l'école

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7H30 À 8H30	Accueil pré scolaire	Accueil pré scolaire		Accueil pré scolaire	Accueil pré scolaire
8H30 À 11H30	Temps scolaire 3h00	Temps scolaire 3h00		Temps scolaire 3h00	Temps scolaire 3h00
11H30 À 13H30	Pause méridienne	Pause méridienne	Accueil de loisirs	Pause méridienne	Pause méridienne
13H30 À 16H30	Temps scolaire 3h00	Temps scolaire 3h00		Temps scolaire 3h00	Temps scolaire 3h00
16H30 À 18H30	Accueil post scolaire	Accueil post scolaire		Accueil post scolaire	Accueil post scolaire

## Origine du nom de l'école

**Jean Mermoz**, né en 1901 et mort en 1936, Figure légendaire de l'Aéropostale, il était surnommé l'« Archange ».



# Organigramme de l'école



**Laurence LEPILLET**  
Directrice Scolaire



**Nadia GAVRAN**  
Coordinatrice ATSEM



**Alexandra MEKAOUI**  
Directrice Péricolaire



**Nathanaël BRAMBAN**  
Directeur adjoint Péricolaire



**Myriam REDELSPERGER**  
Gardienne



**Lucie LEGRIX**  
Responsable de Self

## INFO ÉDUCATION

- **Règlement intérieur** [cliquez ici](#)
- **Dématérialisation des démarches** (Inscription scolaire, Quotient Familial et justificatif d'absence) [cliquez ici](#)
- **Facture unique** : mandat SEPA disponible [cliquez ici](#)
- **Tutoriel inscription scolaire** [cliquez ici](#)

## CALENDRIER VACANCES

- **Vacances d'automne**  
du 19/10 au 4/11  
Inscription du 16/09 au 29/09
- **Vacances de fin d'année**  
du 21/12 au 6/01  
Inscription du 18/11 au 1/12
- **Vacances d'hiver**  
du 15/02 au 3/03  
Inscription du 13/01 au 26/01
- **Vacances de printemps**  
du 12/04 au 28/04  
Inscription du 10/03 au 23/03
- **Vacances d'été** du 5/07 au 1/09  
Inscription du 26/05 au 15/06

## Inscription aux activités périscolaires

Les inscriptions aux activités périscolaires s'effectuent via le Portail Famille de la ville de Vélizy-Villacoublay ou l'application Vélizy tout en 1.



Vous pouvez notamment :

- Inscrire votre enfant aux activités périscolaires et à la restauration.
- Visualiser les inscriptions de vos enfants et les modifier si besoin en respectant les délais.
- Consulter les opérations que vous avez effectuées, consulter les règlements réalisés à la régie périscolaire.
- Régler vos factures par carte bancaire grâce à un système de paiement électronique sécurisé.



**Connexion** [www.espace-citoyens.net/velizy-villacoublay](http://www.espace-citoyens.net/velizy-villacoublay)

Connectez-vous à votre espace personnel sur le portail famille avec votre identifiant et mot de passe.

Si vous n'en avez pas, contactez la Direction de l'Education : [education@velizy-villacoublay.fr](mailto:education@velizy-villacoublay.fr)

## Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

L'inscription à l'ALSH pour le mercredi et les vacances s'effectue via le portail famille (en respectant les délais et dates-limites d'inscription).

### Délais de réservation et annulation

- ALSH mercredi : 3 jours
- ALSH vacances : 3 à 5 semaines avant le 1<sup>er</sup> jour des vacances

